

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 3 mai : Pharmacie Gagnaire

à Olliergues.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie,

bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04 73 53 04 37 - 06 08 34 86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS: DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71

23 TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

Assistants sociales

Maison des solidarités :

Tel : 07-77-63-64-93

● CIMETIERE

Le cimetière est ouvert de 15 h à 17 h tous les jours dans le cadre d'une sortie quotidienne et brève si le cimetière est situé à moins d'un kilomètre du domicile.

● ÉTAT-CIVIL**Toutes nos condoléances aux familles de :**

- Eliane PRUDHOMME épouse ROUX décédée le 19 avril 2020

- Alain ROMANEIX décédé le 22 avril 2020.

- Laurent SINIZERGUES décédé le 23 avril 2020.

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 17/2020 Semaine du 30 avril au 06 mai 2020

● COMMUNIQUÉ DU MAIRE**Le marché hebdomadaire**

Rappel de la position préfectorale du 17 Avril dernier suite à ma demande de réouverture éventuelle du marché à tous les commerces alimentaires :

“ la dérogation accordée par le représentant de l'Etat dans le département est conditionnée par un besoin d'approvisionnement c'est-à-dire à l'absence d'alternative “ (or il y a des commerces alimentaires ouverts dans Courpière). “ le critère producteurs locaux, massivement utilisé dans le département ... est une souplesse... il ne m'est pas possible d'aller au-delà de cette dérogation “ écrit Mme La Préfète.

Le point de vente dérogatoire des producteurs locaux le vendredi de 17h à 19h place de la Victoire n'existe que pour la durée du confinement et j'espère bien pouvoir rétablir l'ouverture du marché hebdomadaire du mardi matin dès que possible ; à partir du 11 Mai si la Préfecture m'y autorise.

Travaux sur la commune

Des entreprises se sont engagées à respecter les bonnes pratiques de l'état d'urgence sanitaire par leurs fédérations professionnelles, pratiques validées par le Ministère De La Santé.

C'est ainsi que la fin des travaux publics sur la rue Abbé Dacher (sauf ORANGE qui doit encore ôter trois poteaux) la rue du des Lilas et le boulevard de la Fontaine qui pleut vont pouvoir redémarrer.

D'autres chantiers, privés cette fois, sont concernés. Ils seront moins gênants durant cette période de faibles circulations et activités ; notamment :

- les ravalements des façades de la pharmacie du 22 place de la cité administrative qui vont nécessiter l'installation d'un échafaudage sur le domaine public et des stationnements de véhicules techniques sur le parvis de l'église (la paroisse en a été informée).

- les travaux de confortation et réparation du pont ferroviaire qui va barrer l'avenue Lafayette et provoquer de grosses déviations sur les routes départementales :

Une déviation pour les véhicules légers sera mise en place :

-dans le sens Courpière/Vollore-Ville depuis l'avenue Henri Pourrat, par la route d'Ambert, la RD 41, la voie communale du Chambon et l'allée des Taillades.

-dans le sens Vollore-Ville/Courpière depuis l'avenue Lafayette par l'allée des Taillades, la voie communale du Chambon, la Rd 41, la route d'Ambert et l'avenue Henri Pourrat.

Une déviation pour les PL de plus de 3,5T(sauf pour les bus scolaires) sera mise en place :

-dans le sens Courpière/Vollore-Ville depuis l'avenue Henri Pourrat, par la route d'Ambert, la RD 41, la RD 45, la RD311, la RD7, l'avenue Grün du Chignore, l'avenue Lafayette et la rue du moulin du sucre.

-Dans le sens Vollore-Ville/Courpière depuis la rue du moulin du sucre par l'avenue Lafayette, l'avenue Grün de Chignore, la RD7, la RD311, la RD 45, la RD 41, la Route d'Ambert et l'avenue Henri Pourrat.

Ces désagréments (nécessaires pour la sécurisation du pont par le Syndicat Ferroviaire) seront moins perturbants dans cette période de vie économique au ralenti !

La pénurie des masques

À partir du lundi 27 Avril dernier les pharmacies ont eu le droit de vendre des masques homologués, la plupart viennent de lancer leurs commandes.

On peut cependant penser qu'elles ne les auront pas de sitôt à la vente puisque les Collectivités Locales et Territoriales (Communes, Communauté de Communes, Département, Région) qui en ont déjà commandé, attendent encore des engagements précis sur les dates de livraison ou, au mieux, en reçoivent de très petites quantités.

La commune de Courpière, vous le savez, a déjà commandé 2 masques « barrière » en tissu par habitant dans le but de pouvoir les distribuer gratuitement avant le déconfinement. Nous ne les avons pas encore reçus.

Nous avons eu bien raison de nous auto-organiser parallèlement localement avec nos appels aux couturières bénévoles. Leurs livraisons, même modestes, ne nous permettent pas d'équiper en priorité comme nous voudrions le faire avant le 11 Mai, les 824 personnes fragiles accompagnées par la veille téléphonique des conseillers municipaux et du personnel communal.

Leurs livraisons ont cependant déjà rendu de grands services en répondant aux premières urgences : protéger le personnel communal le plus exposé, elles ont servi à constituer une réserve de masques pour le centre COVID 19, elles ont complété la dotation de l'Etat des aides à domicile qui travaillent avec le dispositif CESU de l'URSSAF.

Nouveau souci pour la Commune : comment continuer d'approvisionner nos couturières bénévoles en matériaux ? Nos stocks de tissus donnés par des habitants sont suffisants, mais ceux des bobines d'élastiques arrivent à la fin et tous les fournisseurs d'élastiques viennent d'être réquisitionnés par l'Etat pour ses propres besoins.

Nous faisons appel aux dons des particuliers qui pourraient en détenir dans leurs trousseaux à couture !

Merci à vous d'être réactifs à notre demande.

Le confinement peut aussi être le moment de réaliser soi-même un masque « barrière » (patron proposé par l'AFNOR ci-joint).

● COMMUNIQUÉ DU MAIRE (SUITE)

Les visières de protection

Grâce aux dons des lycées professionnels de Thiers en collaboration avec l'école d'ingénieurs SIGMA de Clermont-Ferrand, la Commune a pu équiper dans un premier temps, tous les commerçants de Courpière autorisés à ouvrir et tous les commerçants qui se sont signalés à la Mairie pour figurer dans le bulletin municipal parce qu'ils organisent des ventes par commande, livraison ou drive. D'ici le 11 Mai prochain, la Commune va pouvoir équiper les autres commerçants qui seront autorisés à ouvrir dès le début du déconfinement, ainsi que les agents communaux les plus exposés.

Puis, si d'autres dons nous parviennent, nous équiperons l'ensemble du personnel communal.

Premier Mai : la vente du muguet est étroitement encadrée par les consignes Préfectorales

La vente du muguet sur la voie publique sera strictement interdite.

Les fleuristes, n'étant pas autorisés par le décret du 23 mars 2020 à accueillir du public dans leur magasin, pourront proposer du muguet à la vente uniquement dans le cadre de leur activité de livraison et de retrait de commandes et dans le respect de l'application des mesures barrières.

La vente du muguet pourra également s'effectuer dans les commerces de produits essentiels (supermarchés, supérettes, multi commerces...), autorisés à accueillir du public par le décret du 23 mars 2020 et dont la liste est disponible sur gouvernement.fr.

La commémoration du 8 Mai.

Pour respecter les précisions qui sont arrivées de la Préfecture, je déposerai une gerbe au monument aux Morts devant la mairie à 11h30 en présence du Premier Adjoint, du jeune porte-drapeau, du correspondant Défense et de la policière municipale.

La cérémonie se déroulera sans public.

L'école et le déconfinement progressif à partir du 11 mai (enseignants le 11 et certains élèves le 12 ?)

Suite à l'intervention du Premier Ministre et au vote de l'Assemblée Nationale du 28 avril 2020, les écoles maternelles et primaires seraient autorisées à reprendre selon le volontariat des parents d'y envoyer leurs enfants et selon une déclinaison locale de la mise en œuvre qui reste à définir avec les Préfets et les Maires, après que les associations d'élus et les organisations syndicales aient été consultées les 29 et 30 avril. Les décisions locales seront prises ensuite et nous vous les ferons connaître dans le prochain bulletin du 7 Mai.

Le cimetière

Même si les autorisations de sortie ignorent le motif d'une visite au cimetière, la Préfecture a récemment admis que si le cimetière se situe à moins d'un km du domicile, il est possible de s'y rendre sans risquer l'amende de 135 euros, en cochant la case "déplacement bref dans la limite d'une heure quotidienne." Cela m'a permis de rouvrir le cimetière de Courpière de 15h à 17h le lundi 27 Avril dernier, même si cela créé malgré moi, une rupture d'égalité entre les habitants.

Je fais appel au civisme de chacun pour que cette tolérance ne devienne pas un lieu de multiplication des contacts déconseillés aux plus fragiles. L'objectif de cette réouverture n'est pas de mettre les personnes âgées en danger mais seulement de rendre les obligations de l'état d'urgence sanitaire moins douloureuses pour les familles endeuillées.

Je fais appel à la responsabilisation de chacun pour y parvenir. Merci de votre aide.

Christiane Samson, Maire de Courpière

● PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - CELLULE DE CRISE À LA MAIRIE

A ce jour, suite à la mise en place de la **veille téléphonique** auprès des bénéficiaires du **portage de repas**, auprès des aînés de plus de 70 ans, auprès des personnes en situation de handicap, et du **service d'aide aux courses** :

- 827 personnes suivies en veille téléphonique
- entre 55 et 70 repas portés par jour
- 29 aides aux courses
- 3 colis alimentaires d'urgence

Nous vous rappelons que les personnes âgées isolées, les personnes en situation de handicap, et les personnes fragiles ayant des maladies chroniques doivent rester confinées pour ne pas se mettre en danger.

A ce titre, elles peuvent bénéficier du service d'aide aux courses et/ou livraison assuré par des élus volontaires et du personnel communal, sur simple demande auprès de la Mairie de Courpière :

- A raison d'une fois par semaine
 - Produits de 1^{ère} nécessité (alimentaires et pharmaceutiques – pas d'achat de tabac ni d'alcool)
- Uniquement dans les commerces de Courpière (liste des commerces en dernière page du bulletin)

Enfin, la mairie est fermée au public mais continue de fonctionner pour rendre service à la population, soit par téléphone au 04.73.53.01.21, soit par mail mairie@ville-courpiere.fr

● SERVICE NATIONAL DE GARDE DES ENFANTS - CRÈCHE, ÉCOLES ET COLLÈGES

Le bénéfice du « Service national de garde » - crèches, écoles et collèges – destiné aux soignants, est élargi à la garde des enfants des personnels dont la présence est indispensable à la gestion de la crise sanitaire ou qui concourent aux missions considérées comme vitales pour la Nation : policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, fonctionnaires de la Fonction publique territoriale indispensables au fonctionnement des crèches et centres de garde périscolaires... qui assurent eux-mêmes le service de garde, et dans l'unique cas où ils ne disposeraient d'aucun autre moyen de garde.

Les inscriptions se font à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne pendant les vacances scolaires : Mme PEYNET - 06.63.04.11.65. A partir du lundi 4 Mai, les inscriptions se font auprès de l'Inspection de l'Éducation Nationale : Mme VIALLE, par internet à l'adresse suivante : pascaline.vialle@ac-clermont.fr

● PRÉINSCRIPTION DANS LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUES

Pendant le confinement les pré-inscriptions à l'école maternelle et l'école élémentaire publiques se poursuivent :

Sur le mail de la mairie au mairie@ville-courpiere.fr

Si vous n'avez pas internet appeler la mairie au 04 73 53 01 21 pour trouver une solution.

● LA POSTE

Services Courrier et Colis : Les lettres et les colis sont livrés la semaine du 27 avril du lundi au jeudi ainsi que la semaine suivante, les vendredis 1ers et 8 mai. **La distribution de la presse quotidienne est assurée 5 fois par semaine et le sera 6 jours par semaine à partir du 11 mai.** De nombreuses opérations peuvent être faites à distance, les clients peuvent être accompagnés par téléphone (au 3631 pour La Poste et au 3639 pour La Banque Postale) ou via les sites et applications numériques de La Poste et de La Banque Postale depuis leur domicile (laposte.fr et labanquepostale.fr).

● VOUS BÉNÉFICIEZ DE LA CMU, DE L'ACS OU DE LA CS2

ACS (aide complémentaire santé) - C2S (Complémentaire santé solidaire)

En raison de la situation exceptionnelle du coronavirus, le Ministère des Solidarités et de la Santé vient d'annoncer **une prolongation des droits sociaux** pour les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S avec ou sans participation financière) et de l'ACS (ancien dispositif).

Important : que vous soyez bénéficiaire C2S ou ACS, il faudra mettre à jour votre carte Vitale.

Ainsi, les assurés C2S et ACS dont les droits arriveront à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020, bénéficieront automatiquement d'une prolongation de :

1 - 3 mois pour les bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire (C2S sans ou avec participation financière), à compter de la date de leur fin de droit.

◆ **Exemple** : votre droit expirait initialement le 30 avril, il est prolongé jusqu'au 31 août 2020.

Attention, il conviendra de déposer votre dossier de renouvellement au maximum 2 mois avant, soit le 30 juin maximum.

2 - Jusqu'au 31 juillet pour les bénéficiaires de l'ACS.

◆ **Important** : Les tarifs restent inchangés.

◆ **NB** : Vous pouvez vous y opposer en contactant l'organisme gestionnaire de votre contrat.

● POINT DE VENTE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Le point de vente se situe place de la Victoire le vendredi de 17h à 19h (arrêté préfectoral du 02 avril 2020) et sera tenu les vendredis 1^{er} et 8 mai.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU MARDI MATIN EST SUPPRIMÉ JUSQU'À NOUVEL ORDRE

● DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

« Drive - livres » !

En raison des jours fériés, le drive-livres sera ouvert le jeudi 30 avril après-midi et les après-midis du mardi 5 et jeudi 7 mai.

Marche à suivre :

- prendre un rendez-vous par téléphone au : 04-73-51-29-55 uniquement les mardis et vendredis de 14h à 17h30.

- Nous indiquer quels types de documents souhaités (romans, documentaires, policiers, jeunesse, bandes dessinées, audio-livres...)

- Nous vous donnerons alors un rendez-vous pour venir récupérer vos documents

- Les documents vous seront remis par la fenêtre de la bibliothèque dans le respect des gestes barrières contre le virus Covid 19.

Pour mieux servir et limiter au maximum les déplacements, nous pourrons vous prêter jusqu'à 8 livres à la fois.

Concours de dessin : le printemps ! Durant ces vacances de printemps nous avons souhaité mettre en place un concours de dessins sur le thème du printemps !

Consigne :

→ Pour les enfants de 7 à 11 ans et collégiens de 11 à 15 ans : A vous de jouer pour mettre en image ce que vous inspire cette saison. Toutes les techniques sont acceptées (peinture, crayon, feutre, collage...), sur feuille format A3 ou A4.

→ Pour les plus jeunes (3-6 ans), nous mettons à votre disposition un dessin à colorier, soit à demander par mail (bibliothequecourpiere@ville-courpiere.fr), soit à récupérer en Mairie (devant la porte d'entrée, près des attestations de sorties).

Les dessins/coloriages seront exposés à la bibliothèque municipale dès sa réouverture, un jury récompensera les plus beaux et ils seront exposés à l'automne dans la salle d'animation lors de l'exposition de peinture d'Arc - en - ciel.

Merci d'envoyer vos dessins /coloriages à bibliothequecourpiere@ville-courpiere.fr, ou de les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le **9 mai 2020**. *N'oubliez pas d'y inscrire au dos vos nom, prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone d'un parent.*

● CINÉMA LE REX

Votre cinéma, comme toutes les salles de France, a fermé ses portes le samedi 14 mars dernier, après une dernière séance.

Notre structure associative nous permet de ne pas être en danger, comme certaines salles.

Le président de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) Richard Patry veut voir un espoir dans "la possibilité d'une réouverture dans un deuxième temps, entre le 11 mai et la mi-juillet. Mais aucune date n'est encore arrêtée.

Pour vous faire patienter et agrémenter le confinement, l'équipe du Cinéma Rex a mis en place, par le biais de sa page Facebook, une série de projections gratuites, de Courts-Métrages, de spectacles ou documentaires.

Cinéma Courpière - Le REX - Officiel : <https://www.facebook.com/groups/2329537970670694/>

Une plateforme vous permettant de voir des films récents en VOD a vu le jour, en partenariat avec "La toile VOD".

En suivant ce lien vous êtes au REX : <https://www.la-toile-vod.com/cinemas/courpiere-cinema>. et vous soutenez votre Cinéma.

C'est le ciné pour toute la famille au prix d'une place !!!

Toute l'équipe est impatiente de vous revoir dans votre ciné préféré.

● DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons que tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur les trottoirs, les rues et les espaces verts. Outre le risque sanitaire, les déjections canines peuvent provoquer des chutes.

En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 35 € (arrêté municipal datant de 2009).

● **COMMERCE ALIMENTAIRES ET PHARMACEUTIQUES DE COURPIÈRE AUTORISÉS A OUVRIR**

NOM	Adresse	Tél	Horaires	livraison à domicile	Commande par téléphone	Site Web / page Facebook
Boucherie Beauregard	pl. cité administrative	04-73-80-52-88	du lundi au samedi les matins de 7h30-13h00 fermé le 1 et 8 mai	oui très exceptionnellement	oui	
Boucherie Géry	place de la Libération	04 73 53 05 63	A compté du 24 mars ouverture les matins 7h-13h00 du mardi au vendredi. Samedi 7h-13h / 14h-18h. Fermé le dimanche	non	oui	
Boulangerie Golfier	3 Rue Desaix	04 73 53 00 01	Ouvert du mardi au dimanche	Non	oui (le matin)	
Boulangerie Péron La Boul'Ange	avenue de la Gare	09 81 80 00 00	Mardi, jeudi et vendredi 5h30-13h/15h-19h15 . Mercredi 5h30-19h15 samedi 6h00 -15h00 dimanche 5h30 -12h00	non	oui	
Boulangerie Privat (bas)	av. henri Pourrat	04 73 53 17 91	lundi, mardi, jeudi, vendredi 5h30-19h Samedi 5h00- 19h Dimanche 5h00- 15h	non	oui	
Boulangerie Privat (haut)	place de la libération	04 73 53 17 91	5h45 à 12h45 tous les jours sauf le mercredi ouvert le 1er mai de 9h à 12 h			
Central primeur	avenue Henri Pourrat	04 73 53 15 50	du lundi au samedi 7h30-12h15/ 14h-19h ouvert le 1er mai de 9h à 12h	oui	oui	
Fromagerie "La Petite Fromagerie"	rue du 14 juillet	09 83 93 27 10	du mardi au samedi de 8h30-13h Dimanche 9h-12h	oui	oui	
Fromagerie FromDélices	rue Carnot	04 73 53 13 27	Mardi au samedi 9h-12h30/ 15h-19h. Dimanche 9h-13h	non	oui	
Intermarché	av. de Thiers	04 73 51 23 13	Du lundi au samedi 8h30- 19h15	non (DRIVE)	non	
Netto	av. de Thiers	04 73 80 70 95	Lundi à jeudi 9h-12h / 14h30-19h Vendredi et samedi 9h-19h	non	non	
Pharmacie De Michelena	rue du 14 juillet	04 73 53 05 81	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-19h30. Samedi 8h30-12h30		oui	
Pharmacie du Centre	pl. de la libération	04 73 53 02 62	Lundi 14h30-19h30. Du mardi au vendredi 8h30-12h30 / 14h30-19h30 Samedi 8h30-12h30 (horaires peuvent être modifiés)		oui	
Pharmacie Saint Martin	pl. cité administrative	04 73 53 10 66	Lundi 14h30-18h. Du mardi au samedi 8h30-12h30 / 14h30-18h		oui	
PROXIEL (alimentation animale uniquement)	Av de la Gare	04 73 53 01 09	Du lundi au vendredi de 8h30 12h00 / 13h30-17h30	non	oui	
SPAR	pl. de la libération	04 73 51 25 28	Lundi au samedi 7h-12:30 / 14h30-19h. Dimanche 7h-12h	oui	oui	
Pâtisserie Mallaret	47 ave de la Gare	04.73.51.22.93	Fermé. Commande tous les jours par téléphone ou sur le site : patisserie-malaret.com	oui sur Courpière uniquement	oui	patisserie-malaret.com
Cave à Juliette	avenue de la Gare	04,73,53,08,64/06.45.34.13.37	Menu à emporter tous les samedis et dimanches à récupérer entre 11h et 12h, à commander avant le jeudi soir. Formule du jour les mardis, mercredis et jeudis sur réservation la veille. Renseignement et réservation sur Facebook et au 0645341337	non	oui	
Les Seychelles	place de la cité administrative	04.73.51.22.91	ouvert tous les soirs de 18h à 21h30. fermé le lundi .uniquement sur commande .(pizzas-salades-pates)	non	oui	
Au Petit Kébab	56 bd Vercingétorix	04.73.53.06.41	Mardi au dimanche de 11h à 14h30 et de 17h à 21h30	Non	oui	
Pause pizzas	9, square des arnauds	04.73.51.81.29	pizza à emporter de 18h à 21h .commande uniquement par téléphone fermé le mardi	non	oui	

● **COMMERCE AYANT ORGANISÉ LA VENTE PAR COMMANDE/LIVRAISON ET/OU DRIVE (LISTE NON EXHAUSTIVE) - SI CERTAINS COMMERCE NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE, MERCI DE CONTACTER LA MAIRIE AU 04.73.53.01.21**

NOM	Adresse	Tél	Horaires	Livraison à domicile	Commande par tél	Site Web/Page Facebook
Ets Borel	Av de la Gare	04.73.53.15.81	Du mardi au samedi de 8h30 /12 h uniquement le matin , après - midi livraison et dépannage	oui	oui	
Bâtisse motoculture	route d'Ambert	04.73.53.11.78	du mardi au samedi de 8h30-12h/14h-18h (sur rdv)	oui	oui	
Flo Flash Auto	Route d'Ambert	04,73,51,01,58	ouvert sur rdv de 8h/12h et 14h/18h	non	non	
Garage Tony Suarez	31,avenue jean Jaurès	04,73,53,04,37	ouvert de 8h à 12h et 14 h à 18 h	non	non	
Cabinet Collin et Foleas (vétérinaire)	1,route d'Ambert	04,73,53,64,44	ouvert de 8h à 12h et 14h /18h uniquement sur rdv	non (DRIVE)	non	
Cabinet AUVERVET vétérinaire	4,rue Fernand Forest	04,73,51,29,21	ouvert de 8h à 12h et 14h à 18h uniquement sur rdv	non	non	
Garage Ford	avenue Jean Jaurès	04.73.53.19.13	ouvert de 8h à 12h ,uniquement sur rdv . Dépannage 24/24	non	non	
Au jardin de la Dore	route de Clermont	04.73.53.10.24	Du lundi au samedi ouverture de 9h à 12 h et de 14h à 18h, fermé le mercredi matin		oui	https://www.aujardindeladore.fr/ https://fr-fr.facebook.com/aujardindeladore
Carrosserie Mathieu	route de Clermont	04.73.53.08.88	uniquement sur rdv	non	non	
Station LORENZINI ADAM	avenue Jean Jaurès	04 73 53 10 09	du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 le samedi de 09h00 à 12h00	oui	oui	www.fuel.combustible-courpiere.fr
De Feuilles en Fleurs	boulevard Vercingétorix	06-70-14-15-99	commande par téléphone	oui	oui	
M. Archimbaud garage	rue jean moulin	04.73.53.02.06	ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h	non	non	
Mercerie Gourcy	12 av. Henri Pourrat	04.73.51.20.09	Commande par téléphone le jeudi de 9h à 10h, retrait marchandise le vendredi matin	non (drive)	oui	
Natural Fleur	Rue du 14 Juillet	07,66,24,16,55	Fermé. Uniquement sur commande par téléphone	oui	oui	
Tendances	34 place Libération	04.73.53.01.37	Tous les matins de 9h à 12h rayon mercerie et couture	non	oui	
Droguerie CHASSAGNE	41, bd Vercingétorix	04.73.53.10.44	ouvert du mardi et au samedi de 9h à 12h	non	oui	

